

SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR**F. ANGOT - B. THOMAS - E. VALERO - P. LEMIERE****Commissaires de Justice Associés**

63 Rue Edmond Poupé, BP 17 - 83600 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - contact@huissiers-frejus.com -

www.encheres83.fr

**SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR****F. ANGOT - B. THOMAS - E. VALERO - P. LEMIERE****VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES****CATALOGUE****Vente du mercredi 28 janvier 2026 à 9:30****Lieu : SARL MARMITHEQUE 198 CHEMIN DES VERNEDES**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
1	lot de 2 meubles étagères mélaminé noires 147x39x77	10	
2	lot de 2 meubles étagères mélaminé blanc 147x39x77	10	
3	lot de 3 étagères mélaminé noir 77x39x77	10	
4	lot de 4 modules de rangement 90x35x102 en mélaminé noir 2x 2 portes+2x sans portes	20	
5	lot de 3 fauteuils de bureau ski noir à roulettes	10	
6	lot de 4 bureaux contemporains rectangulaires plateaux bois beiges pieds métalliques gris attachés	10	
7	Ordinateur LH-Sedatech PC-gamer Casual	100	
8	Ordinateur LH Sedatech PC-Gamer Casual	100	
9	Ordinateur CSL-Computer GMBH art n°819232646	10	
10	Ecran tactile UGEE UG-2150		
11	Lot de 4 écrans	60	
12	Destructeur de papiers IDEAL 2250	10	
13	lot comprenant micro-ondes K et Co + réfrigérateur top Continental Edison	20	
14	Imprimante Brother MFC-J6940DW	60	
15	lot de 2 boîtiers prises multiples + dérouleur	10	
16	Lot de 3 téléphones fixes Fanvil	30	
17	Apple MAC mini complet modèle A2348 EMC3569 année 2020	150	

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
18	Apple MAC Mini complet modèle A2348 EMC 3569 année 2020	150	
19	Tréteau inox Cogex ref 063186	10	
20	Echafaudage alu Duarib 2 mètres complet	100	
21	Paire de ventilateurs inox dont 1 sur pieds Skiron sur pied et S.Plus	20	
22	Massicot Electrique IDEAL 4810-95	300	
23	Lot de 3 escabeaux alu dont: 1x5 marches Artub et 2x4 marches Escalub	40	
24	lot de visserie	10	
25	lot d'outils à main et consommables	30	
26	Décapeur thermique Dexter HG-DP 2000-LCD	10	
27	Visseuse Métabo avec chargeur et 2 batteries	30	
28	Scie sauteuse Skil ref 4270+Scie sauteuse Black&Decker KS 531	30	
29	lamineur àplastifier GMP modèle excelam 1670 Rs sur roulettes	200	
30	Scie sur table Bosch TS 10 complète	80	
31	plastifieuse GMP Prophoto 320	60	
32	Relieuse Rexel CB 345	40	
33	Presse à tee-shirts MC modèle XMTE	30	
34	Aspirateur à batterie Essentiel modèle 8009965 led vision avec chargeur	10	
35	table de travail en bois 2 plans à roulettes 270x153x95	20	
36	Spectro LFP Barbieri LFPRT année 2008 Appareil de qualibration	120	
37	Steeltrack pour découpes de PVC et Dibon Keencut 165 cm 65h modèle ST 165	500	
38	Tracer Canon imageprograf TM-300 ne fonctionne pas	10	
39	lot de 4 racks métalliques pour petits poids	40	
40	piloteur de découpe Mimaki CG-130SR III	100	
41	lot de rouleaux de plastification	50	
42	lot de rouleaux d'adhésifs imprimables	100	
43	Lot de rouleaux d'adhésifs teintés dans la masse	150	

SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR

F. ANGOT - B. THOMAS - E. VALERO - P. LEMIERE

Commissaires de Justice Associés

63 Rue Edmond Poupé, BP 17 - 83600 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - contact@huissiers-frejus.com -

www.encheres83.fr



SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR

F. ANGOT - B. THOMAS - E. VALERO - P. LEMIERE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mercredi 28 janvier 2026 à 10:30

Lieu : SAÏGON CITY 24 BLD COLONNEL DESSERT 83480 PUGET S/A

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
1	Evier en inox	70	
2	Arriere bar	80	
3	meuble inox avec machine a café	180	
4	banc réfrigérés sans moteur	20	
5	double vasque inox	110	
6	armoire réfrigérée positive	180	
7	armoire réfrigérée positive vitrée	200	
8	echelle de boulangerie	20	
9	chambre froide 4M3	350	
10	Friteuse	60	
11	banc avec saladette HS	50	
12	table inox avec tiroirs	40	
13	piano 2 feux pour woks	100	
14	plonge inox	40	
15	desserte inox à roulettes	20	
16	chariot à roulettes inox	25	

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
17	plonge 2 bacs inox	90	
18	chariot inox à roulettes	30	
19	echelle de boulangerie	20	
20			
21	29 banquettes skï	180	
22	lot d'environ 300 assiettes dépareiollées	50	
23	table en inox	40	
24	vitrine réfrigérée 2 portes coca cola	80	
25	stérilisateur à couteaux	50	
26	table inox avec dossier	60	
27	lave vaisselle à capot	100	
28	lot de 196 chaises et 76 tables	600	
29	piano à woks 1 feu	60	
30	lot de 4 buffets 2 chauds + 2 froids	400	
31	cuisinier à riz professionnel	30	

SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR

F. ANGOT - B. THOMAS - E. VALERO - P. LEMIERE

Commissaires de Justice Associés

63 Rue Edmond Poupé, BP 17 - 83600 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - contact@huissiers-frejus.com -

www.encheres83.fr



SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR

F. ANGOT - B. THOMAS - E. VALERO - P. LEMIERE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mercredi 28 janvier 2026 à 12:00

**Lieu : CAMPING GORGE VENT 654 AVENUE GENERAL NORBERT RIERA
83600 FREJUS**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
1	mobil-home en 2 parties permettant le transport sans convoi exceptionnel. Avec fétage environ 20/25 ans d'un coté pièce à vivre avec cuisine de l'autre deux chambres avec cabine de douche + wc séparés dimensions; hauteur 3M largeur 2x2,50M longueur 7,20M	500	

SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR**F. ANGOT - B. THOMAS - E. VALERO - P. LEMIERE****Commissaires de Justice Associés**

63 Rue Edmond Poupé, BP 17 - 83600 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - contact@huissiers-frejus.com -

www.encheres83.fr

**SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR****F. ANGOT - B. THOMAS - E. VALERO - P. LEMIERE****VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES****CATALOGUE****Vente du mercredi 28 janvier 2026 à 14:00****Lieu : SAS AC DESIGN MOBILIER 164 AVENUE DE VALESURE 83700
SAINT-PADUAËI**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
1	Visseuse Bosch PSR-select	10	
2	Rainureuse Führer+bachmann agf+b modèle FB 50-V année 2022	90	
3	Echelle alu 3 pans Hailo EN 131	90	
4	Copieur Konica Minolta C364e avec module de finition mode brochure. Casier papier N°3 HS	150	
5	Ecran Samsung 82 pouces MCR 68417011 sans télécommande	250	
6	bureau contemporain châssis inox, plateau arrondi sur 1 bout, verre noir, pieds métal chromés 200x60x74 avec fauteuil skï noir tournant à roulettes	20	
7	table carrée avec angles arrondis pieds bois naturel, plateau blanc et 4 fauteuils assortis violet clair	40	
8	lot de 4 tabourets de bar pieds métal blanc plateau rond bois naturel	10	
9	fauteuil à roulettes de bureau skï noir et tissu rouge tournant	10	
10	machine à café Magimix pour Nespresso	10	
11	lave-vaisselle encastrable Ignis modèle ACIC 3C24	40	
12	meuble arrondi 4 tiroirs à freins + 4 portes 105x69x90 vert amande	50	
13	meuble rectangulaire 3 tiroirs à freins 140x49x95 couleur terra cota	40	
14	Vasque Francke BX 110-50 reflet d'or	30	
15	lot de 3 mélangeurs inox IKEA modèle Brogrund emballés	30	
16	meuble combiné penderie-cellier 215x70x209 gris et bois naturel avec dressing gris et beige(5 portes grises+2 tiroirs beiges+croix à bouteilles beiges	80	

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
17	Meuble de cuisine bleu pétrole plateau imitation marbre blanc (265x60x90) avec retour de table (131x75x73) comprenant: lave vaisselle plaque cuisson induction Electrolux 3 feux+ lave-vaisselle AEGmodèle FSB 539277 avec 3 fauteuils assises et dossier vertsamande pieds bois naturel	200	
18	Meuble de cuisine bois naturel beige clair 2 portes+6 tiroirs (225x70x212) comprenant vasque avec mélangeur inox Grohe, lave-vaisselle Miele G 7985SCVI XXL (léger dégat des eaux)	150	
19	grande cuisine noire façon marbre et beige clair avec - îlot central noir rectangulaire (318x116x97) comprenant 4 tiroirs à freins d'un côté+6 tiroirs de l'autre côté ainsi qu'une plaque de cuisson induction Schott 4 feux à ventilation incorporée. - meuble noir (180x63x94) avec électro-ménager comprenant; four Pando PHB 961+four pando PHC 941+ cave à vins Pando PVMAVP-23CRL - meuble couleur bois naturel strié (310x70x257) avec vasque à mélangeur inox Grohe+lave-vaisselle Siemens SX85EX11CE/01	500	
20	cuisine complète blanche avec: îlot central (163x96x97) comprenant plaque cuisson induction AEG 4 feux IKE84471 FB, 4 placards sur 1 face, 2 tiroirs+cave à vins Pando PVMB30-16 sur l'autre. 3 chaises hautes assises blanches pieds bois naturel. meuble(231x72x212) avec vasque et mélangeur Franke+lave-vaisselle Electrolux EEM69410 W+ 3 placards. Meuble (326x72x212) avec frigo combiné freezer coldsense KNG7 + four combiné Miele (four+vapeur) H7464BPX et table chauffe plat et placards	800	

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
CATALOGUE

Vente du mercredi 28 janvier 2026 à 16:00

Lieu : CAMPING DU BRAVET 1942 AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS
D'AEN 83600 FOS SUR MER / ADTIS ET NATURA S&C EVOI VS SOCIETE DE

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
1	débroussailleuse Husqvarna	20	
2	lot de 6 souffleurs Stihl non fonctionnant (2x BG 86/C années 2013 et 2014, 2x SH 56/C années 2008 et 2010+ 2x non identifiés)	10	
3	lot de 3 tailles haies Stihl non fonctionnantes (1xHS45année 2004+1xH45 année 2006+1xH45)	10	
4	lot de 4 tronçonneuses Stihl non fonctionnantes (2xMS 180C+1xMS 170C+1xMS 193T incomplète)	10	
5	Débroussailleuse Stihl FS 550 tête manquante	40	
6	Tondeuse Thermique John Deere modèle RUN 51 SA 1403X001269 année 2014	20	
7	Important lot de boîtes pour cadeaux, d'emballages, sacs en papier, décos de noël, rubans pour cadeaux	30	
8	lot d'environ 200 pièces de flacons d'huiles d'ambiances d'intérieur de marques; Durance, la Pernoise, lavande de haute provence	90	
9	lot d'environ 200 pièces de parfums, huiles protectrices solaires, beaumes et laits hydratants de marque Eau de menton, Oolution, etc	200	
10	lot d'environ 200 pièces de savons au lait d'anesse, gels douches, shampoings et accessoires de marque: Prestige de Menton, Coton blanc, Pays des Ânes, Durance,	250	
11	lot d'environ 250 pièces de produits de maquillage de marque Théophile Leclerc, ZAO, Bio d'Anesse	350	
12	lot de bijoux fantaisie de provenances diverses environ 400 pièces	40	
13	important lot de bijoux fantaisie de provenances diverses environ 600 pieces	90	
14	lot d'environ 260 pièces + emmélés de bijoux Anartxy+Bohn (colliers, bracelets, boucles d'oreilles)	250	
15	lot d'environ 520 pièces + emmélés de bijoux ZAG (colliers, bracelets, parfums, boucles d'oreilles)	450	
16	lot d'environ 20 sacs à mains fantaisie	30	

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
17	lot d'environ 30 sacs et trousse de plage	30	
18	lot d'environ 33 sacs à mains de marque Anekke	250	
19	lot d'environ 48 portes cartes, portes monnaie, portes feuilles	40	
20	Lot comprenant environ 350 chouchous, 5 paires de lunettes de soleil, 7 bobs, 18 foulards simili soie, 4 carrés simili soie et 6 écharpes laine et autre	50	
21	Lot de 2 imprimantes à tiocets de caisse Bixolon SLP-DX220 neuves	30	
22	I PAD 9e génération (528286) sans chargeur	100	
23	Apple I MAC complet modèle A2439 EMC 3664 année 2021 écran fendu	30	
24	Apple I MAC complet modèle A2439 EMC 3664 année 2021	200	

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
--------	-------------	-----------	-------------

CONDITIONS DE VENTE

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'encherir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des œuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la SELARL KALIACHT HUISSIERS CÔTE D'AZUR ou d'une caution de 500€ en espèces

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot " **Adjugé** ", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à encherir de nouveau : L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 11,90% HT, soit 14,28% T.T.C. correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité.

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accréditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accréditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué.

L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE. Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
--------	-------------	-----------	-------------

Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées. Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifier de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

ENLEVEMENT DES OBJETS OU DES MATERIAUX:

(prescriptions à remettre aux adjudicataires en deux exemplaires dont un à conserver signé et paraphé)

Les machines et leurs installations (réservoirs, tuyauteries, fosses, etc.....) sont vendues avec leur contenu :

L'acquéreur devra prendre en charge la vidange, le pompage, le conditionnement, le transport et le traitement des produits chimiques, huiles ou autres qu'elles contiennent et ce dans le respect de la législation et des règlements en vigueur. Il devra fournir tous justificatifs.

Sont exclus de la vente :

- Les bâtiments quelle que soit leur nature,
- Tous les organes scellés dans les bâtiments
- Les réseaux de protection d'incendie et le réseau éclairage dûment identifiés
- Toutes les parties considérées comme immeuble par destination
- Les transformateurs de tous types (à huile, secs, etc.....) qu'ils soient attachés aux bâtiments ou aux machines
- Les cellules électriques
- Les armoires électriques qui ne seraient pas liées exclusivement aux machines
- Tous les matériels portant une étiquette "PAS A VENDRE"

Il est interdit aux acquéreurs de revendre sur place tout ou partie des lots.

Préalablement aux opérations de démontage, les acquéreurs devront obtenir toutes les autorisations nécessaires notamment administratives ou réglementaires.

Les acquéreurs devront souscrire une police d'assurance garantissant leur responsabilité civile pour tous les risques liés notamment à l'enlèvement, au démontage, à la manutention et au transport des installations et du matériel. Cette police devra également couvrir les dommages et leurs conséquences qui pourraient être causés aux immeubles et aux tiers. Cette garantie devra aussi couvrir tous les risques liés à l'environnement.

Les acquéreurs assumeront la responsabilité de leurs préposés, de tout éventuel sous-traitant et toute éventuelle personne physique ou morale qui interviendrait sur le site avec leur accord fut il tacite.

Les acquéreurs devront notamment s'assurer de la non dégradation des sols et des bâtiments, que ces dégradations soient de leur fait ou celui de tiers.

A cet effet, ils mettront en oeuvre tout moyen qu'ils jugeront nécessaire.

Les frais de démontage et les dommages de toutes sortes pouvant en résulter sont à la charge des adjudicataires.

Les acquéreurs devront enlever leurs lots dans les règles de l'art, il ne devront en aucun cas porter atteinte aux immeubles ainsi qu'à l'état des sols.

L'enlèvement devra se faire dans le respect de la législation en vigueur notamment en matière de Sécurité et du Droit du Travail ainsi que du Code de l'Environnement.

Il est fait interdiction à toute personne de :

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
--------	-------------	-----------	-------------

- Consommer des boissons alcoolisées dans l'enceinte de l'usine
- Fumer sur l'ensemble du site
- D'utiliser tout matériel ou équipement l'usine
- D'utiliser les monte charges
- D'utiliser ou de se raccorder au réseau électrique existant

Les seules véhicules autorisés à circuler sur le parc de l'usine seront ceux affectés au chargement des matériels vendus. Aucun véhicule ne devra être stationné le long des bâtiments.

Les adjudicataires ne pourront prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de la maçonnerie.

Les acquéreurs devront prendre toutes les précautions utiles et notamment mettre en place tous les moyens et matériels de prévention des risques et de lutte contre l'incendie et la pollution.

Aucun produit ne devra être rejeté à l'égout (produits chimiques, huiles, etc...). Tous les déchets industriels (banals et spéciaux) générés par le démontage, l'emballage et la vidange des éléments de machine devront être éliminés par des sociétés agréées (pour les déchets industriels spéciaux, une copie des bordereaux de suivi des déchets industriels sera fournie). Les coûts d'élimination de ces déchets sont à la charge des acquéreurs. Le chantier devra être maintenu propre et les déchets récupérés (huiles de vidanges, produits chimiques, gravats, emballages, etc.....).

Travaux par points chauds : avant tout travail de soudure, de découpage ou nécessitant la mise en oeuvre d'une flamme, l'acquéreur devra disposer à portée de main d'un moyen de lutte contre le feu : extincteur approprié. Des écrans protecteurs seront judicieusement disposés pour éviter les coups d'arc au personnel évoluant à proximité. Le matériel de soudure et découpage utilisé devra être en parfait état.

L'utilisation de matériel de soudure et oxycoupage : les bouteilles, pleines ou vides, seront placées sur des chariots spéciaux ou stockées verticalement et amarrées pour éviter leurs chutes. Elles ne devront jamais être stockées près de sources de chaleur. Le matériel devra correspondre aux normes de sécurité en vigueur (clapet anti retour sur les liaisons gaz).

Pour les travaux effectués en hauteur, l'utilisation d'une nacelle ou d'une plate forme de travail sera prioritaire et le port de harnais de sécurité obligatoire. Si pour des raisons d'encombrement, l'utilisation de ces appareils n'est pas possible, il faudra prendre une échelle qu'il faudra attacher et se munir d'un harnais de sécurité dont le point d'ancrage est situé au-dessus de la tête.

Toute intervention sur une conduite, un raccord, une vanne, un câble ne devra être entreprise qu'après avoir pris toutes précautions en vue de garantir la sécurité des opérations.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjugé sera revendu sans désemparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne : Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne : Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne: L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose généralement d'un délai de 30 jours à compter de la vente adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SELARL KALIACT HUISSIERS CÔTE

N° Lot	Description	Estim.Bas	Estim. Haut
--------	-------------	-----------	-------------

D'AZUR 63 RUE EDMOND POUPE BP 17 83601 FREJUS CEDEX comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.<Etud_Ad